

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 18 (1988)

Heft: 10

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE Pour la Vieillesse

Collecte 1988

Pro Senectute a besoin de vous
Vous pourriez avoir besoin d'elle
Favorisez sa présence
dans votre canton!

Comptes de chèques postaux de Pro Senectute en Suisse romande

Bienne 25 - 1509-7
Collecte Pro Senectute Bienne

Pro Senectute Fribourg
Collecte d'automne
17 - 6737-0

Genève 12 - 463-7
Fondation pour la vieillesse
Pro Senectute collecte

Pro Senectute Jura
25 - 773-7
Comité Jura pour la vieillesse

Pro Senectute Jura bernois
Tavannes 25 - 1405-3 collecte

Neuchâtel 20 - 1040-3
Pro Senectute Neuchâtel collecte

Valais 19 - 361-5
Fondation pour la vieillesse Sion

Pro Senectute
Collecte annuelle
Lausanne 10 - 2266-8

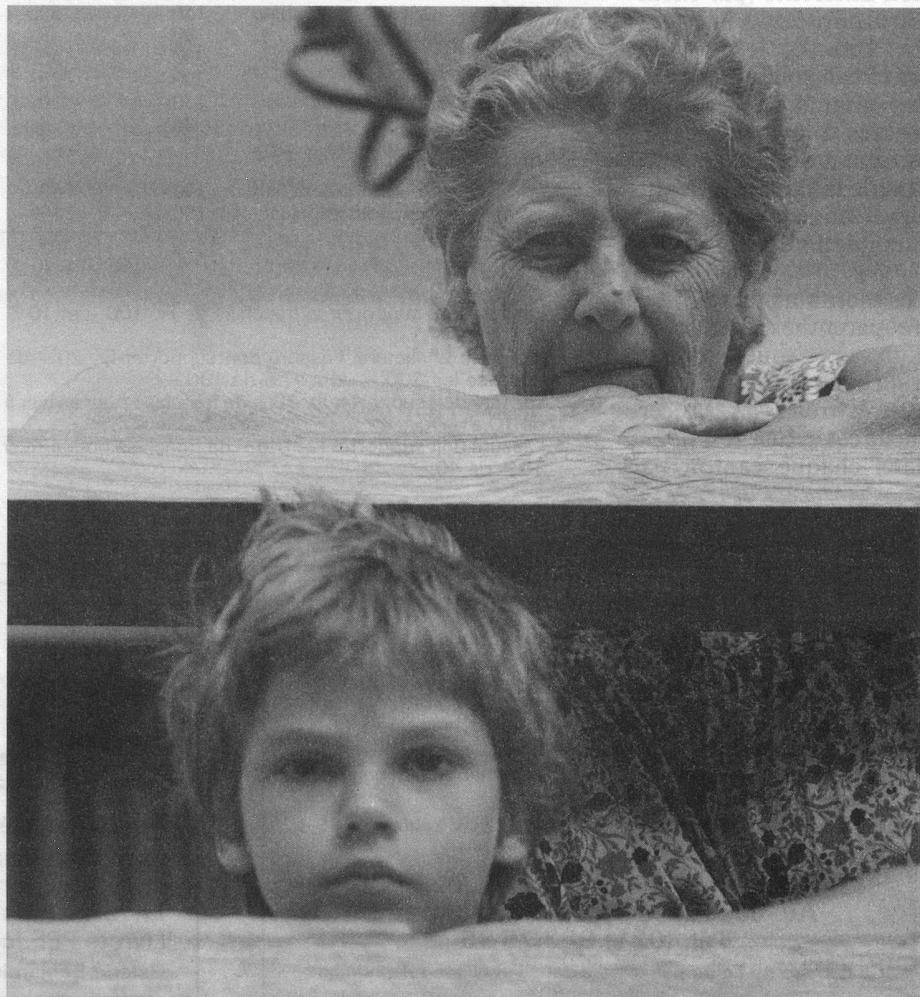
SECRÉTARIATS CANTONNAUX:

Genève, 4, rue de la Maladière (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonnelliers (027) 22 07 41

Beaucoup de gens ont la chance de vieillir, seuls ou à deux, dans la santé et le bonheur, sans avoir à compter sur l'appui de quiconque. D'autres au contraire ont besoin d'aide.

Quelquefois il s'agit au premier chef d'apporter gratuitement un conseil, de proposer une solution à des difficultés personnelles ou d'offrir un soutien financier à une personne âgée et à son entourage. Plus souvent il est nécessaire d'intervenir pour permettre à l'intéressé de rester aussi longtemps que possible dans l'environnement qui lui est familier. D'autres cherchent à partager quelques moments de vie communautaire pour se maintenir en forme ou pour se livrer à une activité créatrice.

Fondation nationale, reconnue d'utilité publique, Pro Senectute se veut le partenaire digne de confiance de la personne âgée conformément à ce principe: aider si nécessaire, favoriser l'entraide là où c'est possible.



**M. H.P. Tschudi,
ancien conseiller fédéral,
à l'aube de ses 75 ans**



M. H.P. Tschudi fêtera le 22 octobre 1988 son 75^e anniversaire, en forme et l'esprit toujours jeune. A l'occasion de ce jubilé, Pro Senectute lui adresse ses meilleurs vœux et le remercie de son engagement envers la Fondation où il a assumé la présidence de l'assemblée des délégués, l'organe législatif, depuis de nombreuses années.

Pro Senectute, tous ses amis et sans doute la grande majorité des retraités se souviendront de sa contribution inestimable à la mise sur pied de la plus grande œuvre sociale suisse, l'AVS. Depuis que M. H.P. Tschudi a, en 1967 – alors qu'il était encore en fonction comme conseiller fédéral – accepté la présidence de l'assemblée des délégués, il a sans réserve soutenu les activités de Pro Senectute et a grandement contribué à développer une œuvre qui était à l'origine purement de bienfaisance en l'institution de prestations de services qu'elle est devenue aujourd'hui. Ses allocutions d'introduction vigoureuses lors de l'assemblée des délégués ont rencontré un grand écho auprès du public; il a toujours défendu avec ardeur la nécessité d'un développement social. La grande famille des collaborateurs de Pro Senectute tient à le remercier chaleureusement et sincèrement d'avoir déjà tant œuvré, infatigablement, pour Pro Senectute et en faveur de l'ancienne génération. Que la santé lui soit préservée, c'est son vœu le plus cher.

Dr Peter Binswanger
Président du comité de direction
de Pro Senectute Suisse

ESSAI

Cause maladie suisse
par Gézian Raffai

VALAIS

**Pro Senectute
et ses relations publiques:
Coup d'accélérateur
en Suisse romande**

Depuis longtemps, les comités cantonaux romands éprouvaient le besoin de renforcer leur action dans le domaine de l'information et des relations publiques. Pro Senectute et son secrétariat national à Zurich répondent maintenant à leur attente et viennent de confier cette tâche à un homme de presse bien rodé. 52 ans, marié



à Denise, assistante sociale au CHUV lausannois, père de trois jeunes filles, Jacques Dentan a étudié les sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne. Après une année d'enseignement au Gymnase cantonal de Porrentruy, ses activités professionnelles l'ont conduit à Londres où pendant deux ans il a travaillé comme traducteur dans une organisation internationale. De retour à Genève, il a dirigé pendant vingt ans le Service d'information des Eglises réformées. La Société suisse des entrepreneurs lui a ensuite confié la rédaction de la partie française de son hebdomadaire professionnel à Zurich, avant qu'il ne réponde à l'appel de Pro Senectute: une manière aussi originale qu'efficace de refléchir à sa propre retraite. Ses préoccupations clefs: la rencontre entre interlocuteurs et partenaires d'horizons différents, le dialogue entre Confédérés, les destinées économiques et politiques de la Suisse.

Réd. – «Aînés» salue avec plaisir ce nouveau confrère qui collaborera désormais à la chronique mensuelle de Pro Senectute.

VAUD

**Ski de fond
Un peu d'exercice pour
se mettre en forme!**

A peine le Comptoir a-t-il fermé ses portes que l'automne est là et l'hiver tout proche! Et, avec lui, la neige, ses joies et ses bienfaits, pour qui sait en profiter. Le seul moyen: bien s'équiper et faire des balades à ski qui procurent détente, saine fatigue et remise du moral au beau fixe.

Mais pour affronter les pistes, une mise en forme est nécessaire, voire indispensable pour les aînés qui n'ont plus la souplesse de leurs 20 ans!

C'est pourquoi, le Service «Loisirs» de Pro Senectute organise, une fois de plus, en collaboration avec la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées, des après-midi de marche et d'exercices. Oh, rassurez-vous... rien de bien terrible! Simplement des promenades dans la nature, si belle en automne, au cours desquelles on exécute quelques mouvements, à la portée de tous, pour assouplir les muscles; quelques exercices pour activer la respiration et ce, sous la direction de moniteurs et monitrices experts. Pour que chacun puisse participer à ces sorties, celles-ci auront lieu dans différentes régions du canton.

Voyez plutôt:

Marche

Nyon

Dès le lundi 26 septembre 1988, à 13 h 30, rendez-vous à la gare de Nyon (arrêt des taxis), puis tous les lundis suivants.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez à:

Mme Jeanine Jaquier

tél. 022/61 44 22

Mme Lisette Ramel

tél. 022/61 23 70

ou à Pro Senectute, à Lausanne

tél. 021/36 17 21

Morges

Le premier rendez-vous est fixé à l'entrée du parc de la place des Sports, le lundi 3 octobre 1988, à 14 h.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez à:

Mme Gilberte Agier
tél. 021/76 33 11
ou Pro Senectute, à Lausanne
tél. 021/36 17 21

Lausanne

Le premier rendez-vous est fixé au camping de Vidy, près de la fontaine de granit, lundi 3 octobre 1988, 14 h.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez à:
Mme Marguerite Destraz
tél. 021/26 41 39
Mme Claire-Lise Roessinger
tél. 021/32 20 76
ou à Pro Senectute, à Lausanne
tél. 021/36 17 21

Yverdon

Le premier rendez-vous est fixé devant le kiosque à musique, le lundi 10 octobre 1988, à 13 h 30.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez à:
M. Arnold Eschler
tél. 024/21 21 45
M. et Mme Feuz
tél. 024/24 43 04
ou à Pro Senectute, à Lausanne
tél. 021/36 17 21

Riviera-Chablais

Le premier rendez-vous est fixé devant la gare de Vevey, le mardi 4 octobre 1988, à 14 h.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez à:
Mme Rose-Marie Schenk
tél. 021/921 00 28
ou à Pro Senectute, à Lausanne
tél. 021/36 17 21

Artistes méconnus...

Vous avez quelque talent caché. La peinture, la poterie, la gravure, la broderie et autres travaux manuels sont, pour vous, autant de moyens de vous exprimer.

Faites profiter les autres de vos créations: exposez-les, Pro Senectute Vaud vous y convie! Dans l'un ou l'autre de ses centres de jour: Centre Pierre Mercier, Lausanne, Les Raamiers, Chavannes-Renens/Ecublens, La Plaine, Yverdon-les-Bains, Le Verger, Orbe, des conditions très favorables vous sont offertes.

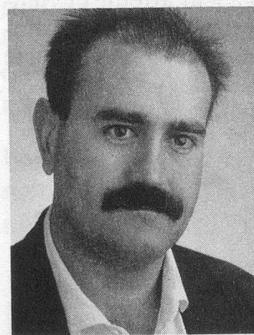
Renseignez-vous au secrétariat de Pro Senectute, à Lausanne
Tél. 021/36 17 21

VALAIS

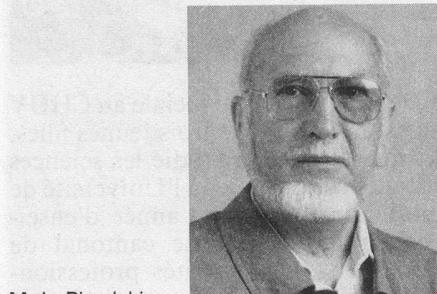
Nouveau directeur

Le 1^{er} septembre, M. Dominique Germann a pris ses fonctions de directeur de Pro Senectute Valais. Il succède à M. Léopold Rywalski qui prend sa retraite après une carrière utile et bien remplie.

M. Germann est âgé de trente-trois ans. Il est marié et père de 2 enfants.



M.-D. Germann



M.-L. Rywalski

Natif de Sierre, il a fréquenté les écoles de sa ville natale, puis le Lycée Collège de Sion et l'Université de Lausanne.

Titulaire d'une licence en sciences politiques, M. Germann a exercé durant huit ans sa profession d'assistant social au Centre médico-social régional de Sierre. Le nouveau directeur saura mettre ses connaissances et son savoir-faire au service de la fondation de Pro Senectute et des personnes âgées du canton.

Nous le félicitons pour sa nomination à la tête de cette institution et lui souhaitons plein succès dans ses projets.

Cure thermale à Loèche-les-Bains

Pro Senectute Valais organise une cure thermale à l'intention des rhumatisants en âge d'AVS, à Loèche-les-Bains (1411 m d'altitude) du 17 au 31 octobre 1988.

Les inscriptions se font jusqu'au 1^{er} octobre au Secrétariat cantonal, rue des Tonneliers 7, à Sion - tél. 027/22 07 41.

Chaque participant se met en rapport avec son médecin traitant et sa caisse-maladie avant de faire l'inscription définitive. Il peut y avoir contre-indication médicale. L'indemnité de la caisse-maladie dépend de la déclaration médicale.

Les participants logeront à l'Hôtel Grichting, bien équipé pour les traitements individuels. Places limitées à 20 personnes. Que les intéressés fassent le nécessaire tout de suite. Nous souhaitons aux patients un séjour agréable et bienfaisant.

Pro Senectute Valais

GENÈVE

Jours de vieillesse Première romande à Genève

Après *Le Blé des Pharaons* présenté l'an dernier à La Chaux-de-Fonds, Pro Senectute poursuit son offensive audio-visuelle en Suisse romande, et propose maintenant l'adaptation française de *Alt-Tage*, une production conçue pour la Télévision alémanique et diffusée également au Tessin. Le public intéressé pourra découvrir ce documentaire à l'occasion d'une projection en grande première, mardi 4 octobre 1988 à 14 h 15, au Centre médical universitaire (Amphithéâtre A 250), 9, avenue de Champel à Genève.

La réalisatrice Marlies Graf, les producteurs et quelques personnes qui ont gravité autour de ce film répondront aux questions des intéressés. Produit par le département audiovisuel de Pro Senectute à Zurich, le film d'une durée de quarante-cinq minutes présente diverses activités de service de la Fondation nationale pour la vieillesse: l'entraide à Effretikon, le travail d'une assistante sociale dans l'Oberland bernois, l'aide ménagère à Zurich, les repas à domicile au Tessin, le Foyer de jour «Les Caroubiers» à Genève ainsi que les séjours de vacances aux Grisons. Nul doute que cette carte de visite arrive à point nommé, puisque Pro Senectute lance sa traditionnelle campagne financière en ce mois d'octobre.

(jd)



Photo Rob. Guant

BIENNE ET JURA BERNOIS

Pour nous divertir

Samedi 22 octobre, à 14 h, à Sonceboz, nous nous retrouverons pour la **rencontre annuelle**. Les membres recevront un programme détaillé.

Thé dansant 1988-89

Au programme de cette saison, 8 étapes aux quatre coins de la région, toujours en compagnie des deux musiciens Jacky Thomet et Edgar Charles qui vous feront valser de 14 h 30 à 17 h.

Venez nombreux:

Mercredi 19 octobre

Tramelan, Restaurant L'Union
Samedi 5 novembre

Plagne, Restaurant Au Vieux-Grenier

Mercredi 23 novembre

Sonceboz, Restaurant La Couronne

Samedi 10 décembre

Moutier, Restaurant Le Suisse.

Cette année encore, le prix reste fixé à Fr. 5.- par personne. Pour nos fidèles

TESSIN

Cassa malati svizzera per gli anziani italiani

La nuova legge obbliga tutti i cittadini ad iscriversi a una Cassa malati; ne esclude però le persone che già si avviano alla condizione anziana (sopra i 50 anni), se il reddito imponibile supera i minimi. Gli esclusi, una piccola percentuale della popolazione svizzera o residente in Svizzera (circa il 3%), sono le persone anziane che rifiutano a suo tempo l'assicurazione malattia: ora, anche se lo volessero, non possono più iscriversi.

I cittadini italiani che vengono ad abitare stabilmente in Svizzera, godevano dell'assistenza medica completamente gratuita e completa in Italia, dove è un diritto di tutti. Ma all'estero è diverso. In particolare in Svizzera il cittadino italiano che si stabilisce qui in età avanzata (basta superare i 50 anni), doveva pagarsi privatamente tutte le spese sanitarie.

La convenzione fra Svizzera e Italia in materia di sicurezza sociale e gli accordi amministrativi seguenti (1962-1980-1982) hanno colmato questa lacuna.

danseurs et danseuses, nous avons prévu un abonnement pour les 8 manifestations aux prix avantageux de Fr. 30.-

Pro Senectute, 2710 Tavannes.
Téléphone 032/91 21 20.

Natation

Par la même occasion, nous vous informons que les cours de natation organisés par notre centre reprendront au début du mois d'octobre. Ils se dérouleront aux piscines de Bévilard, Saint-Imier et Montagne de Douane et se termineront à la mi-décembre après une dizaine de cours. Pour de plus amples renseignements (jour, prix, déplacement, etc.), les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec notre bureau à Tavannes (032/91 21 20).

E.H.

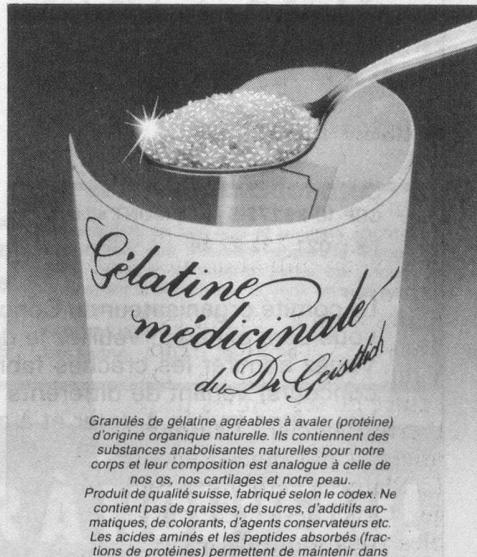
Le Casse malati svizzere convenzionata con i rispettivi Cantoni sono **obbligate** ad accettare l'iscrizione di un cittadino italiano che si stabilisce in Svizzera a **qualsiasi** età (e quindi anche dopo i 50 anni) e **qualsiasi sia il suo reddito**. Per dimostrare che in Italia, fino alla sua partenza, l'interessato usufruiva del servizio sanitario nazionale, occorre presentare alla Cassa malati svizzera scelta due moduli compilati in Italia dall'USSL del Comune o della Zona cittadina dove si risiedeva.

Fin qui la convenzione è molto chiara e non sorgono difficoltà a interpretarla. Difficile è invece reperire i moduli richiesti perché le USSL italiane ne sono sprovviste (e nelle piccole località ne ignorano l'esistenza).

Per far fronte a questa lacuna che di solito porta agli anziani italiani disturbo e difficoltà, PRO SENECTUTE TICINO si è incaricata di distribuire agli interessati italiani che ne facciano richiesta, i moduli necessari che devono poi essere compilati in Italia dalla USSL della propria ultima residenza.

Pro Senectute Ticino
Via Carducci 4 - 6900 Lugano
Tél. (091) 23 81 81 - 23 81 82 -
23 19 46

P.A.



Granulés de gélatine agréables à avaler (protéine d'origine organique naturelle). Ils contiennent des substances anabolisantes naturelles pour notre corps et leur composition est analogue à celle de nos os, nos cartilages et notre peau.
Produit de qualité suisse, fabriqué selon le codex. Ne contient pas de graisses, de sucres, d'additifs aromatiques, de colorants, d'agents conservateurs etc. Les acides aminés et les peptides absorbés (fractures de protéines) permettent de maintenir dans notre corps l'équilibre entre la reconstitution (anabolisme) et la dégradation (catabolisme) de tissus riches en protéines. Veuillez prendre conseil auprès de votre pharmacien/drogiste.